

Le 23 avril 2019

Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871-5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSEAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Projet d'investissement afin d'étendre le réseau de Gazifère Inc. – Chemins de la Rive/du Quai
Dossier de la Régie : R-4055-2018
Notre dossier : 111216.0102

Chère consœur,

Nous souhaitons par la présente informer la Régie des plus récents développements en lien avec le projet d'investissement de Gazifère Inc. (« **Gazifère** ») portant sur les chemins de la Rive/du Quai (« **Projet** »).

Le 30 août 2018, la Régie autorisait le Projet dans le cadre de la décision D-2018-119, et ordonnait également à Gazifère « *de l'informer, dans les meilleurs délais, dans l'éventualité où elle anticiperait une hausse supérieure ou égale à 15 % des coûts totaux du Projet* »¹.

Gazifère souhaite donc informer la Régie qu'elle anticipe un dépassement du budget approuvé pour la réalisation du Projet. À ce stade, ce dépassement est estimé être de l'ordre de 32,09 % des coûts totaux du Projet et représente des coûts additionnels de 731 695 \$ par rapport au budget de 1 548 420 \$ approuvé par la Régie.

Ce dépassement est dû principalement aux coûts de l'entrepreneur liés à l'installation d'une partie des conduites, coûts qui se sont avérés plus importants que ce que Gazifère avait estimé au départ.

Par ailleurs, la réalisation d'une partie du Projet a dû être repoussée à 2019 en raison du manque de main-d'œuvre pour compléter tous les travaux entrepris en 2018. Gazifère entend compléter le Projet cette année. Les coûts additionnels de 731 695 \$ sont donc nécessaires afin de permettre à Gazifère de réaliser, en 2019, les travaux requis à cette fin.

¹ Décision D-2018-119, page 14, par. 46.

Malgré ce dépassement, Gazifère soumet à la Régie que le Projet demeure rentable.

Tout d'abord, Gazifère souligne que l'étude de rentabilité déposée au présent dossier sous la cote GI-1, Document 2, présentait une valeur actuelle nette de 4 033 011 \$. Les coûts additionnels de 731 695 \$ n'auront donc pas comme impact de rendre le Projet non rentable.

De plus, cette étude de rentabilité a été effectuée sur la base de données de consommation qui, de l'avis de Gazifère, étaient très conservatrices². En effet, Gazifère a utilisé une projection de consommation qui évolue sur une base graduelle pour les trois premières années du Projet. Il a été décidé de procéder ainsi puisque le principal client associé à ce Projet avait annoncé que sa consommation serait à pleine capacité, pour la première serre qu'il exploite, vers la fin de l'année 2018, et pour la seconde serre, au cours de l'année 2019³. Pour les deux serres, Gazifère a donc utilisé les hypothèses de consommation suivantes : une consommation à 40 % pour la première année, une consommation à 60 % pour la deuxième année et une consommation à 100 % pour les années 3 et suivantes.

Après vérification, il s'avère que les serres consomment davantage de gaz naturel, soit 6,21 % de plus, que les prévisions annoncées et utilisées dans le cadre de l'étude de rentabilité pour l'an 1 de la projection, tel qu'il appert du tableau suivant.

	Consommation annoncée pour l'année 1 (2018)	Consommation réelle pour l'année 1 (2018)	Écart en %
Serre 1	400 851 m ³	442 328 m ³	
Serre 2	620 000 m ³	646 056 m ³	
Total	1 020 851 m³	1 088 384 m³	6,21 %

Gazifère souligne également que les volumes de la serre 2 ont été comptabilisés sur une période plus courte que celle initialement prévue puisque le branchement de cette dernière a été effectué plus tardivement que ce qui avait été prévu.

Par ailleurs, le niveau de consommation total (pour les deux serres) prévu pour l'année 2019 s'annonce plus important que ce qui avait été projeté aux fins de l'analyse de rentabilité.

Ces consommations additionnelles ont donc pour effet de compenser en partie l'impact à la baisse, sur la rentabilité du Projet, occasionné par les coûts additionnels.

Conformément à la décision D-2018-119, ce Projet fera également l'objet d'un suivi dans le cadre du dossier de fermeture réglementaire des livres de l'année 2018. Ce dernier sera déposé au cours des prochaines semaines et présentera les données nécessaires au suivi du Projet, incluant un suivi détaillé des coûts associés à celui-ci et une mise à jour de l'analyse de rentabilité.

Compte tenu de ce qui précède, Gazifère prévoit donc réaliser en 2019 les travaux pour compléter le Projet, et effectuer les suivis requis dans le cadre des dossiers de fermeture réglementaire des livres pour les années 2018 et 2019.

² R-4055-2018, GI-1, Document 1, page 7 de 13.

³ R-4055-2018, GI-1, Document 1, page 6 de 13.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Adina Georgescu', with a long horizontal flourish extending to the right.

Adina Georgescu
ACG/